Le journal du Gers

Date de parution: Le vendredi 30 juin 2023 à 12h14

Adresse url de base: https://www.lejournaldugers.fr/article/67891-quand-cest-trop-cest-trop-je-nhesiterai-pas-demissionner-de-ma-fonction-de-conseiller-communautaire

Quand c’est trop, c’est trop! je n’hésiterai pas démissionner de ma fonction de Conseiller Communautaire

Francis Larroque nous fait part de son mécontentement.

Quand c’est trop, c’est trop! je n’hésiterai pas démissionner de ma fonction de Conseiller Communautaire

Communiqué de presse de Françic Larroque

Francis Larroque, maire d’Auradé et conseiller communautaire, le dernier des membres fondateurs de la Communauté de Commune de la Save Lisloise devenu la Gascogne Toulousaine nous fait part de son mécontentement.

Quand c’est trop, c’est trop !

- Suite à une délibération des élus de la commune de l’Isle-Jourdain utilisant le droit commun pour désigner la gouvernance de la Gascogne Toulousaine, les communes d’Auradé, de Monferran-Savès et de Ségoufielle se sont vues supprimer leur deuxième délégué. De plus avec le départ de Fontenilles, l’Isle-Jourdain a la majorité à elle seule et le Conseil ne veut rien changer à cette situation

- Lors de la mise en place de cette gouvernance suite aux dernières élections municipales le Doyen de l’assemblée a refusé de me donner la parole peut-être parce que j’apportais mon soutien au maire de Lias.

- Ce même jour a été voté une augmentation conséquente de l’indemnité du Président et des Vice-Présidents. C’est peut-être pour compenser cela que l’aide au fonctionnement de l’Association du Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine qui a le siège social à Auradé est passée de 4000€/an à 2750€/an alors que le GAGT est reconnu de tous pour ses actions en faveur de l’environnement.

- En 2022, on a retiré le podium (propriété de la Gascogne Toulousaine) à la commune d’Auradé (je l’avais réservé pour les 50 ans du Foyer des Associations d’Auradé puisque personne ne s’était manifesté depuis deux ans pour cette date). C’est une association privée qui a eu le droit de l’utiliser et non la commune d’Auradé

- Suite au départ de la Commune de Fontenilles, le Conseil Communautaire vient de remplacer tous les Fontenillois dans les diverses instances excepté à la Présidence de la commission Economie (compétence première de la CCGT) que présidait Monsieur le Maire de Fontenilles. Cette Vice-Présidence a même été supprimée. C’est encore l’Isle-Jourdain qui à priori pilotera cette commission. Pourtant, d’autres maires étaient disposés à la prendre.

- Lorsque le regroupement pédagogique Auradé-Endoufielle a pris la décision de passer à la semaine des quatre jours, il s’est attiré les foudres de la majorité des autres communes membres et il a fallu attendre deux ans pour que les choses rentrent dans l’ordre et qu’un ALSH soit mis en place toute la journée du mercredi.

- Contrairement aux autres, la commune d’Auradé n’a pu obtenir d’aides de la CAF pour la construction de son city-stade car la Communauté de Communes n’a monté le dossier que neuf mois après ma demande.

- Dernièrement la C.C.G.T a remercié au bout de trois ans de service la personne en charge de la voirie. Cela permet à la Commune de l'Isle-Jourdain de mettre à disposition de la Communauté de Communes un de ses agents qui a l'air de poser des problèmes dans les services communaux.

- Enfin à Auradé, une centrale photovoltaïque au sol (sur l'ancienne carrière d'argile) qui va produire l'équivalent de la consommation de la ville de Fontenilles va voir le jour (mise en service en 2024). J'ai demandé à plusieurs reprises qu'une partie de la fiscalité de ce projet qui va rentrer dans les caisses de la Communauté de Communes qui n'a pas dépensé un centime d'euro pour cela revienne à la Commune d'Auradé via les allocations compensatrices. A ce jour, je n'ai eu aucune réponse de la part de la Communauté de communes. On ne veut visiblement même pas en discuter.

Si la situation persiste, je n'hésiterai pas démissionner de ma fonction de Conseiller Communautaire

Si la situation persiste, je n'hésiterai pas comme le font certains à rester sur ma Commune et j'irai même jusqu'à la démission de ma fonction de Conseiller Communautaire bien que je sois très attaché à ce qu'est devenu « la Save Lisloise » à laquelle j'ai pris beaucoup de plaisir à sa construction avec les cinq maires de l'époque.

F.L.